



Révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Vienne-en-Val

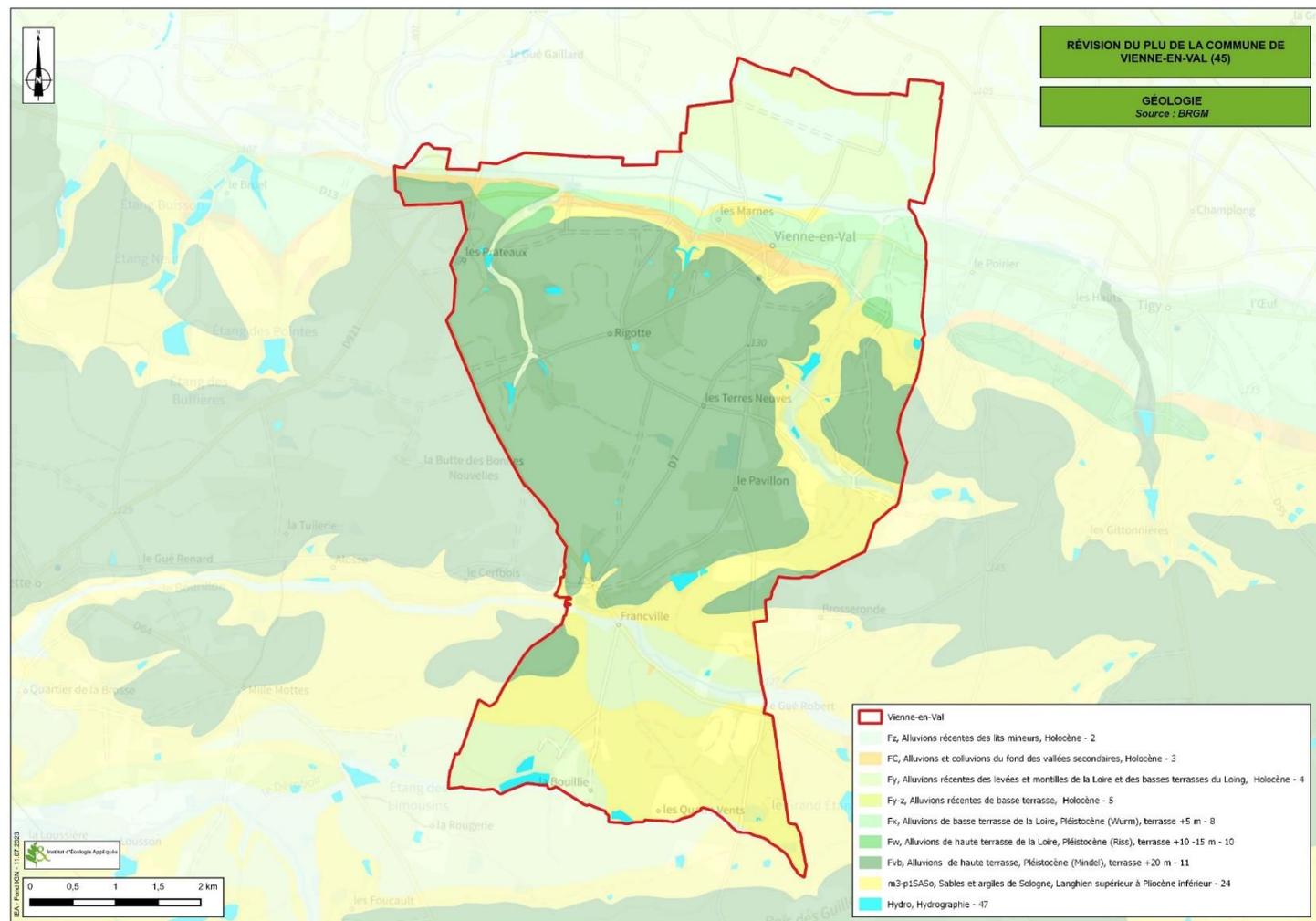
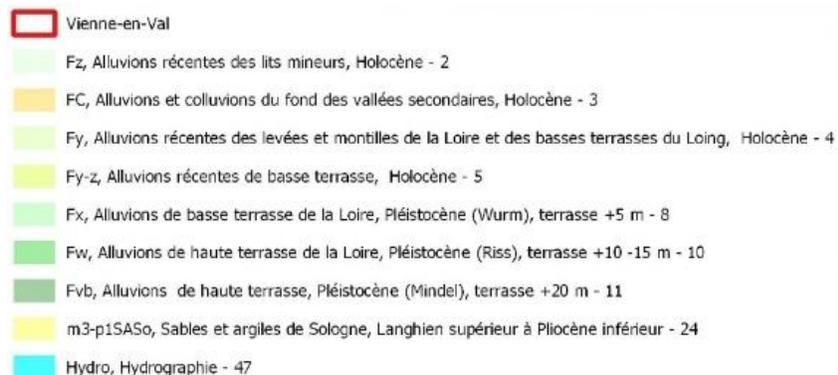
Présentation de l'état initial de l'environnement

➤ Un sous-sol marqué par trois régions distinctes :

- L'influence du Val de Loire (alluvions)
- Le bourg sur les coteaux (colluvions)
- Le plateau marquant le début de la Sologne (sables et argiles)

➤ Les couches géologiques se succédant sur le secteur du bourg sont :

- Un socle calcaire
- Surmonté d'une molasse du Gâtinais
- Recouvert de sables et argiles de Sologne

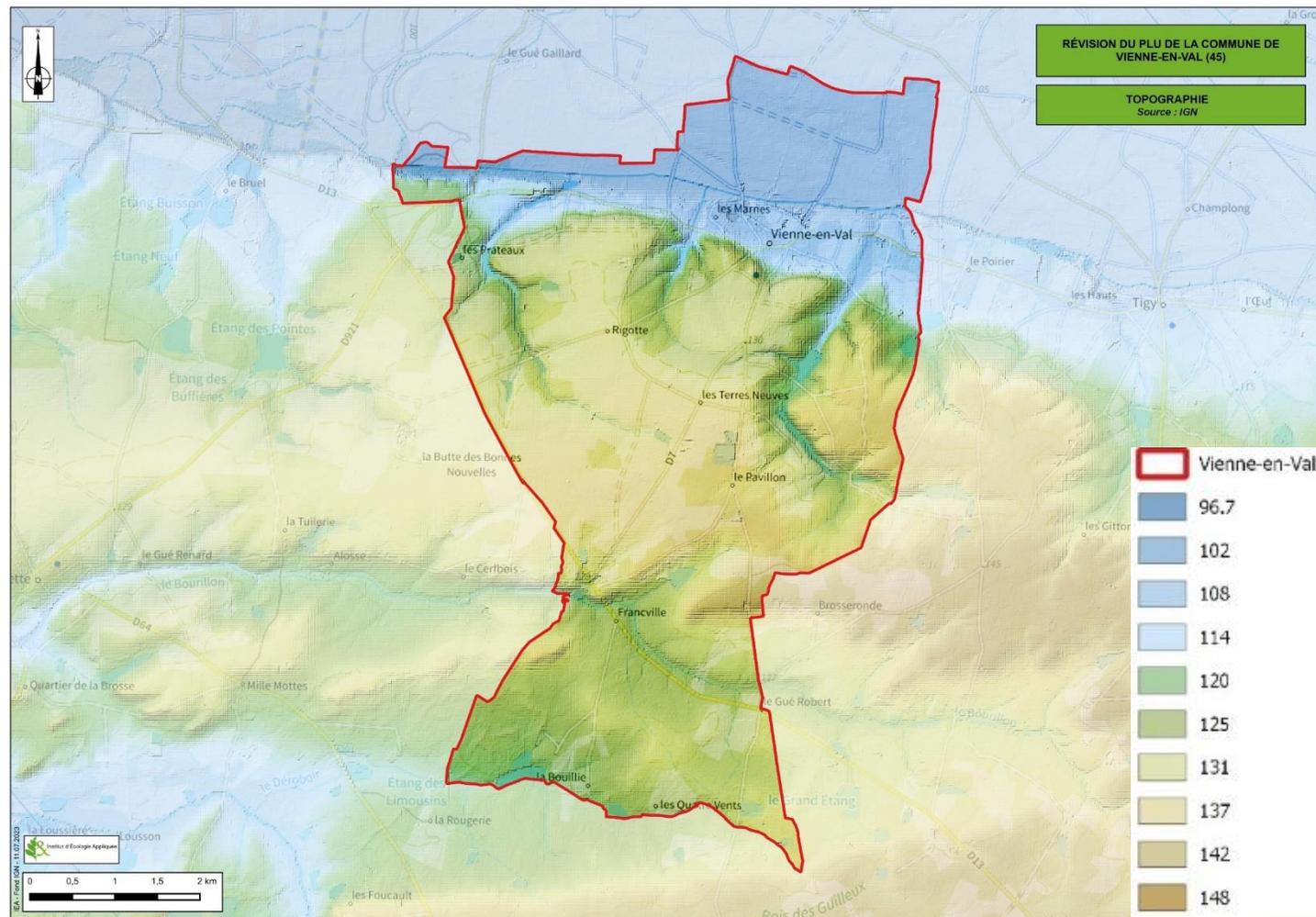


➤ 3 caractéristiques topographiques majeures :

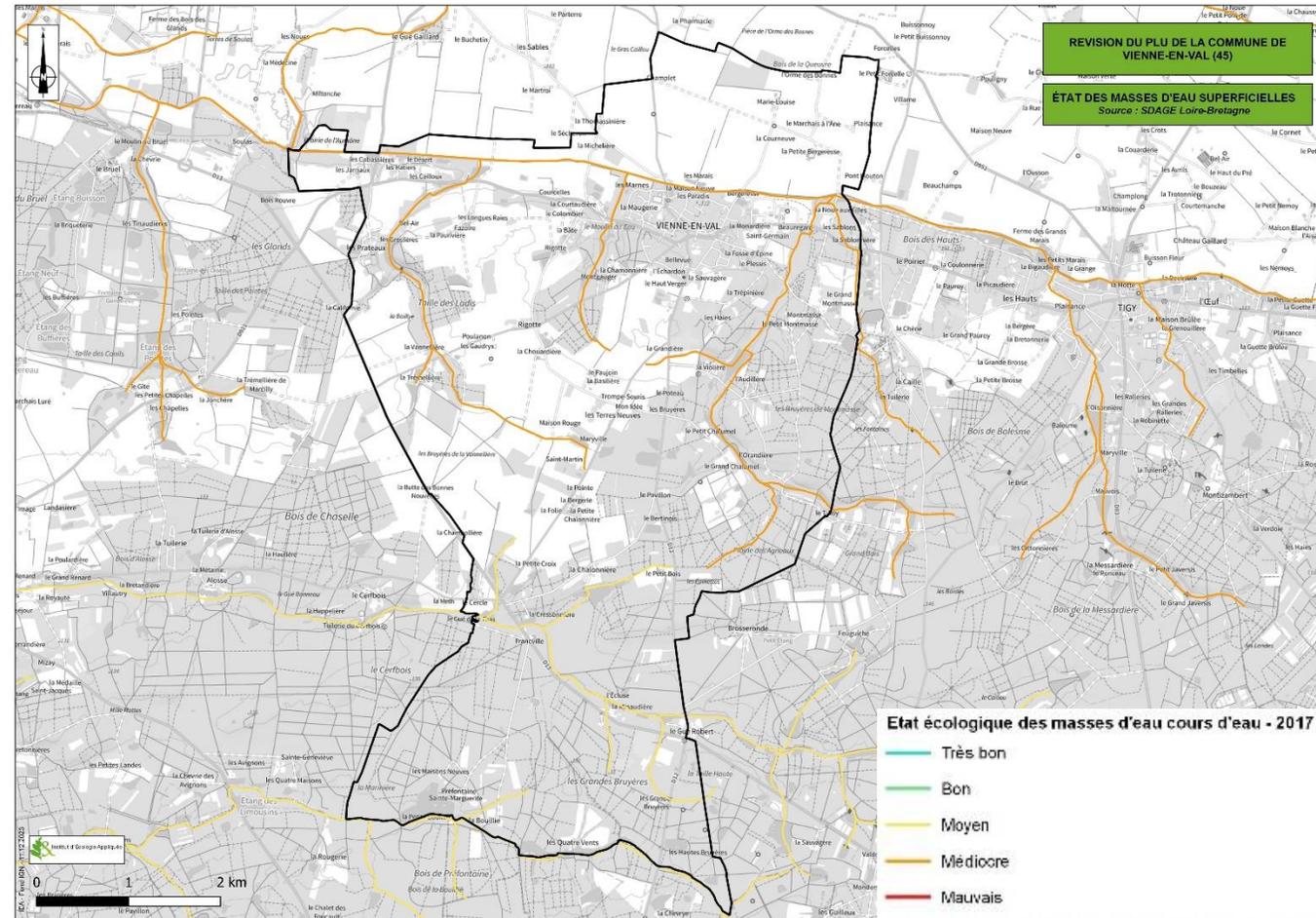
- L'influence du Val de Loire
- Des pentes fortes sur le bourg
- Un plateau agricole et forestier creusé par les différents cours d'eau

➤ 2 réseaux hydrographiques :

- La Dhuy au Nord du bourg
- Le Bourillon au Sud



- Les documents cadres :
 - SDAGE Loire-Bretagne 2022-2027
 - SAGE Val Dhuy Loiret
- Un bon état des neuf masses d'eau souterraines
- Un état écologique moyen ou médiocre des masses d'eau superficielles



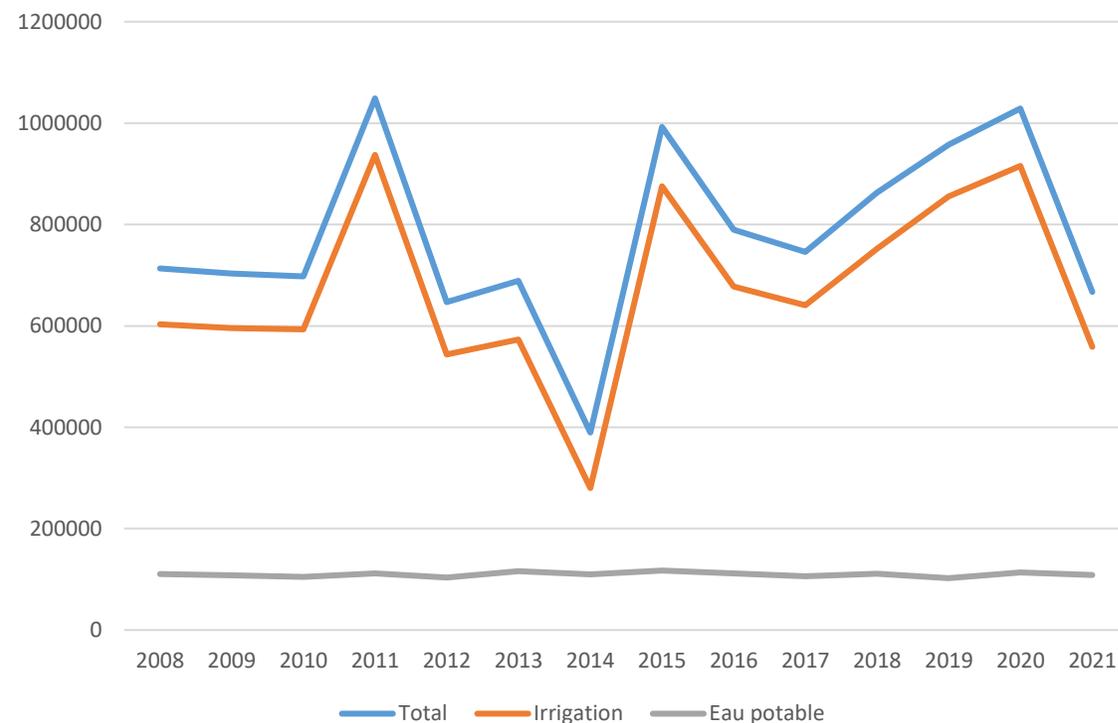
Masse d'eau superficielle	Chimique	Etat écologique ¹		
		En 2011	En 2013	En 2017
Le Cosson et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec la Canne	Bon	Médiocre	Médiocre	Moyen
La Dhuy et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec le Loiret	Bon	Médiocre	Médiocre	Médiocre

Etat en 2019 des masses d'eau superficielles en relation avec le territoire (SDAGE Loire-Bretagne 2022-2027)

1 – Comprend l'analyse de la morphologie, des sédiments et de la biologie du cours d'eau

- Une diminution des quantités prélevées sur la commune (-6,4% en 13 ans)
- ZRE au titre du Cénomaniens pour les eaux souterraines à partir de 100 m NGF
- Une eau potable de bonne qualité et un captage protégé par un arrêté préfectoral
- Une station d'épuration conforme en performance et en équipement en 2021
- 92,2% des assainissements non-collectifs conformes à l'échelle de la CC des Loges
- Un réseau de collecte des eaux de type séparatif à 70% sur la commune

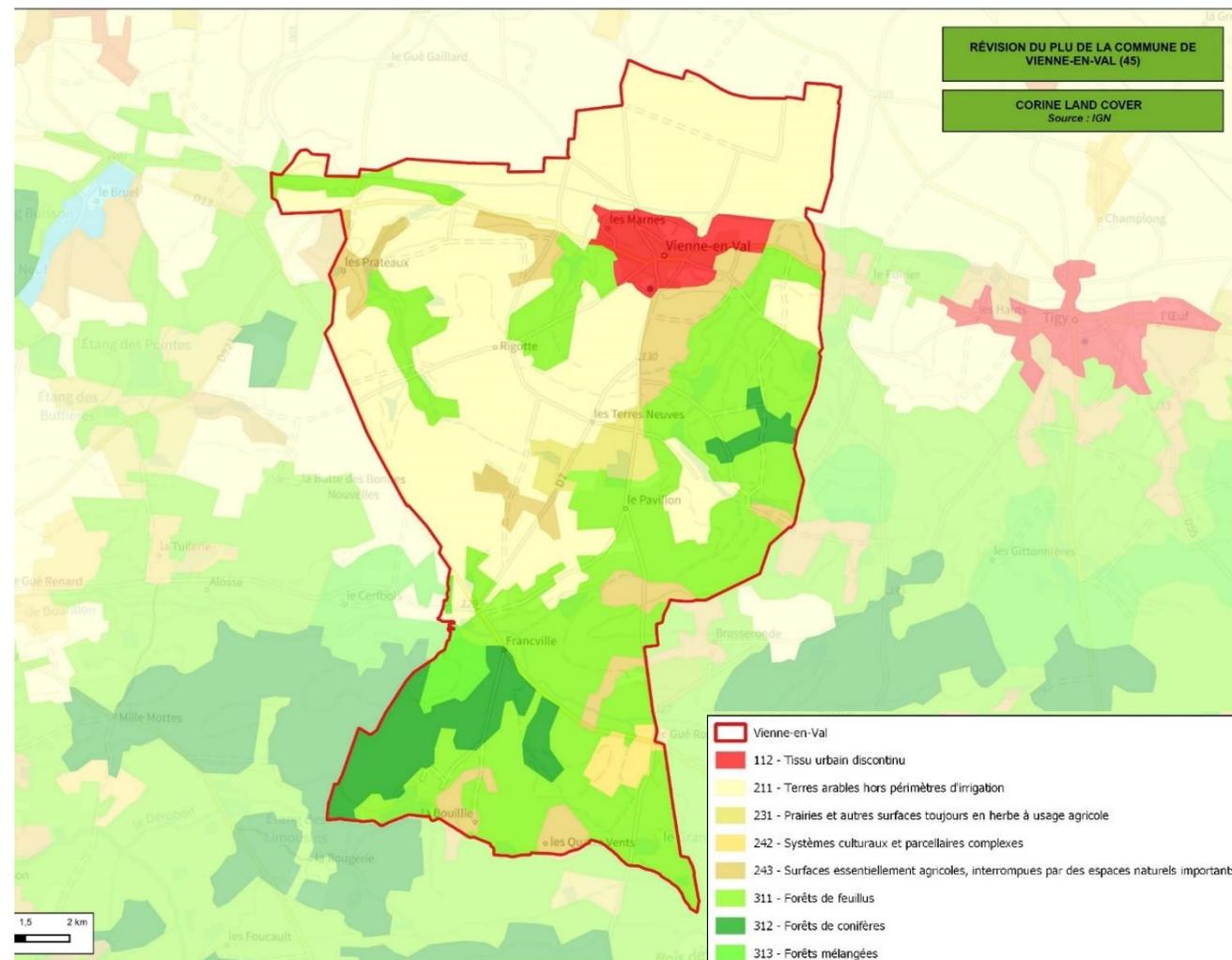
La ressource en eau



Evolution des quantités d'eau prélevées sur la commune (BNPE)

- **Espaces urbanisés : 3,5%**
 - Un secteur d'habitat concentré sur le bourg
 - Des constructions isolées au sein des espaces agricoles
 - Une coupure verte à maintenir entre le bourg et celui de Tigy (SCoT)
- **Espaces naturels : 54,5%**
 - Ambiance paysagère de Sologne
 - Des boisements principalement de feuillus
 - En massif sur la frange Est de la commune comme en bosquets sur le plateau et à l'intérieur du bourg
- **Espaces agricoles : 42 %**
 - Sur le Val de Loire : Grandes cultures céréalières
 - Sur le plateau : plus grande diversité de culture (prairie, verger, céréales...)
- **Espaces aquatiques :**
 - 39 km linéaires de cours d'eau
 - De nombreux plans d'eau souvent privés (mares, étangs)

Un territoire relativement peu urbanisé



- Un site Natura 2000
 - La « Sologne » couvrant 71,7% du territoire
- Une absence d'autre périmètre d'intérêt écologique reconnu
- Un inventaire communal de la biodiversité de 2021 :
 - 78 espèces patrimoniales répertoriées
 - 10 sites étudiés faisant l'objet d'un plan de gestion

Inventaire de Biodiversité Communale
Commune de Vienne-en-Val

Localisations des sites IBC

Légende

Site IBC

- 1 - La Bergeresse
- 2 - Ferme de la petite Bergeresse
- 3a - D14
- 3b - D12
- 4 - Etang de la Maugerie
- 5 - Lotissement du Pléssis
- 6 - Ferme de la Basilière
- 7a - La Violière
- 7b - L'Audillère
- 8 - Zone brûlée
- 9 - Ferme de Rigotte
- 10 - La Vanelière
- Limite communale



0 500 1000 m



Auteur : Loiret Nature Environnement
Date : 02.2021

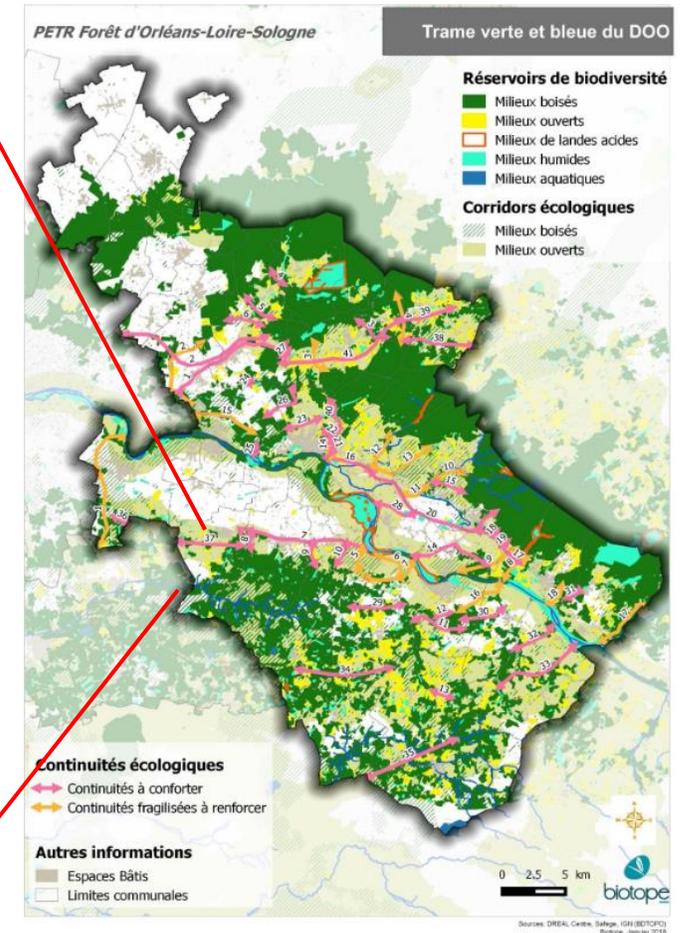


Inventaire communal de la biodiversité de Vienne-en-Val (Loiret Nature Environnement)

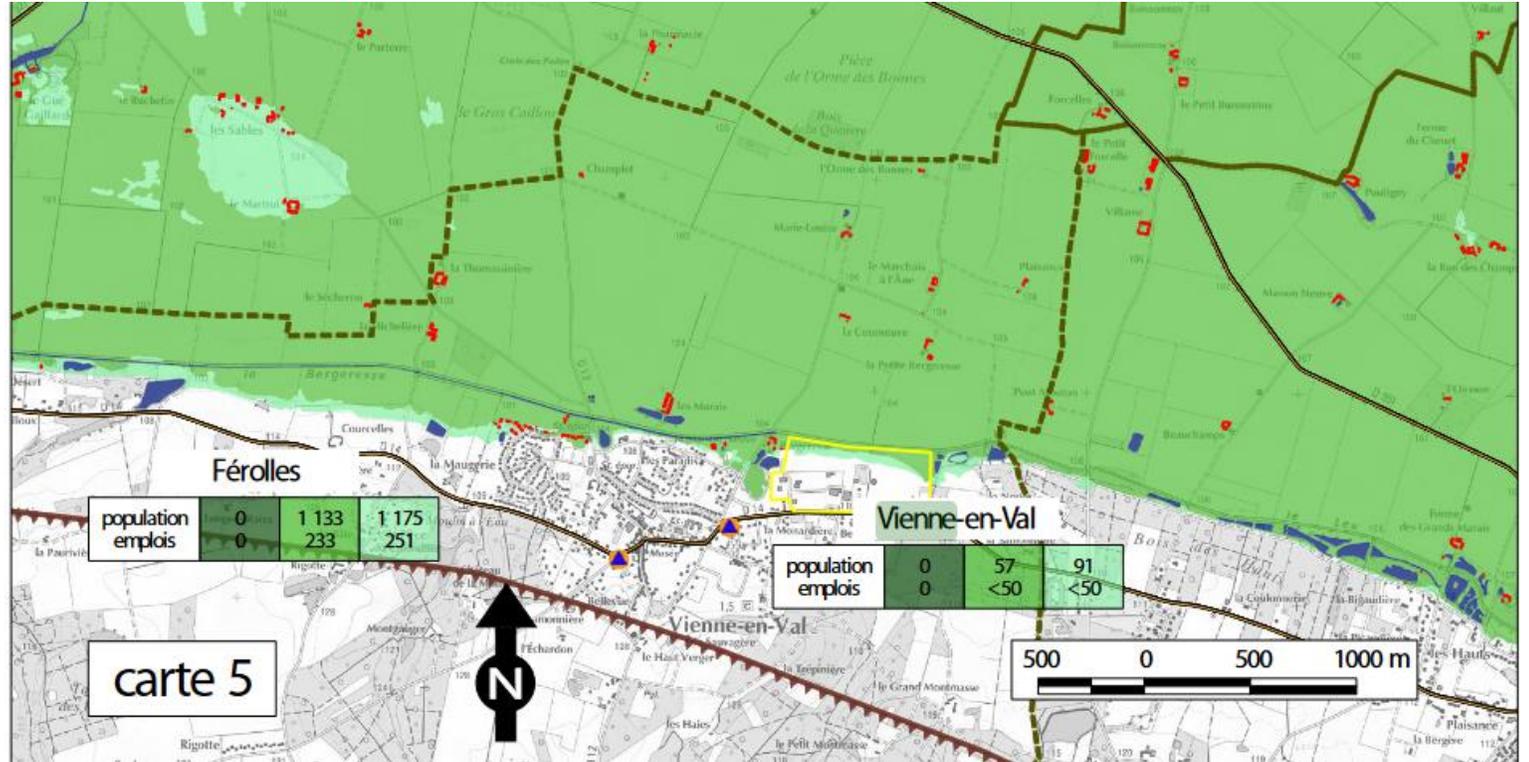
- Les documents cadres :
 - Le SRCE Centre-Val de Loire
 - Le SCoT Forêt d'Orléans Loire-Sologne
- Les éléments de la TVB du SCoT :
 - 2 continuités à conforter : une entre la Sologne et la Loire et une reliant les boisements du plateau agricole
 - Rattachés aux prescriptions 8 et 9 du SCoT
- Exclu du périmètre UNESCO mais concerné par des protections paysagères au SCoT:
 - 1 ligne de coteaux à préserver
 - 1 coupure verte à maintenir



La Trame Verte et Bleue



- Les documents cadres :
 - Le PGRI 2022-2027
 - Le TRI de la « Vallée de Loire dans l'agglomération d'Orléans »
 - Le PAPI d'intention des Vals de l'Orléanais en cours d'élaboration
 - Le PPRI Val d'Orléans Val d'Amont
- 10 arrêtés de catastrophe naturelle sur le territoire (1985/2023):
 - 3 pour inondations et coulées de boues (dont 1999 et 2016)
 - 7 pour sécheresse



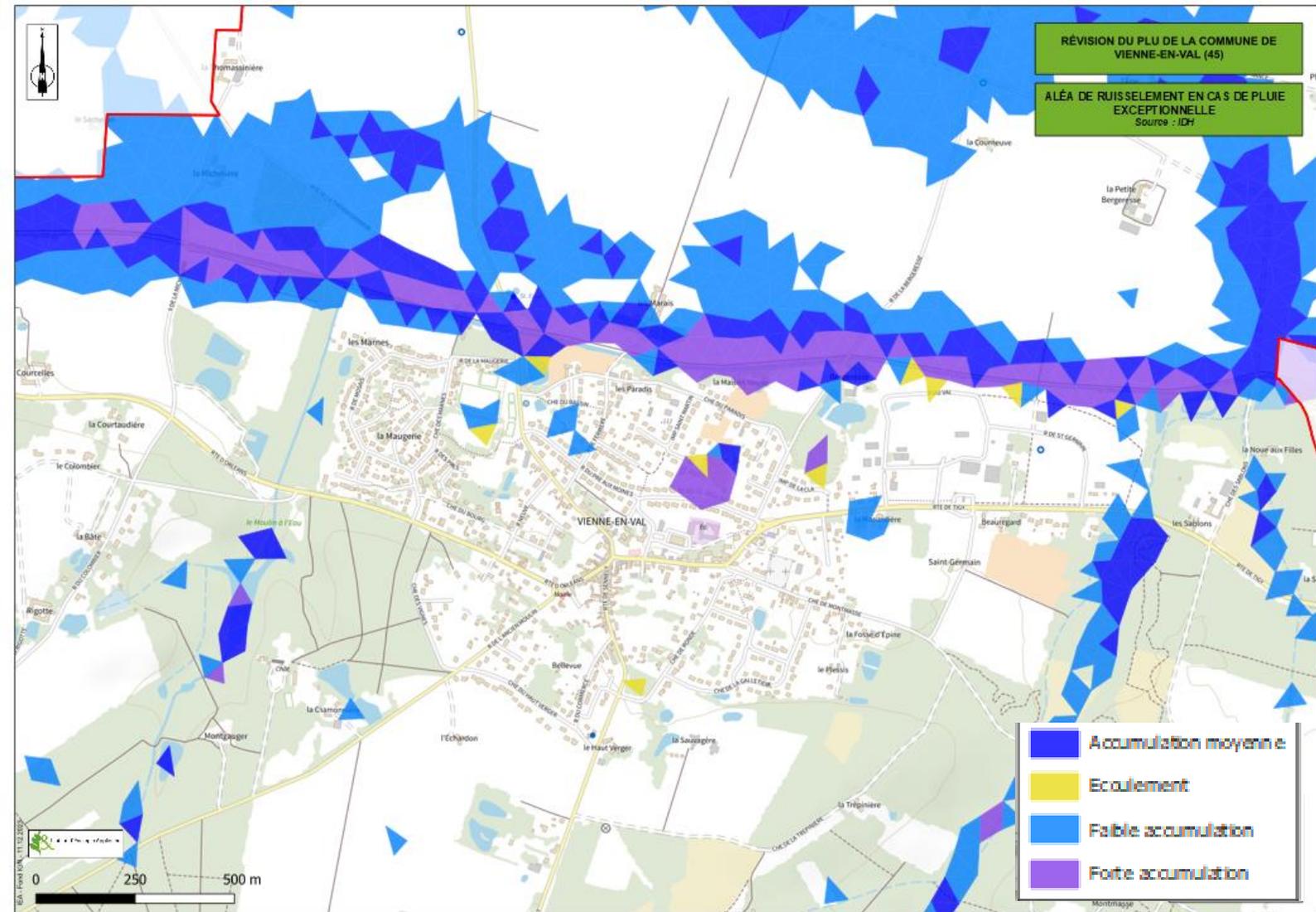
Carte d'exposition aux risques sur Vienne-en-Val (DREAL Centre-Val de Loire-2012)

➤ Une modélisation du risque de ruissellement réalisée à l'échelle de la CC des Loges:

- Deux secteurs de fortes accumulations en espace urbanisé : la rue du Pré aux Moines et l'impasse de la Cla
- Des écoulements présents le long de la route de Jargeau

➤ Des inondations par remontées de nappes

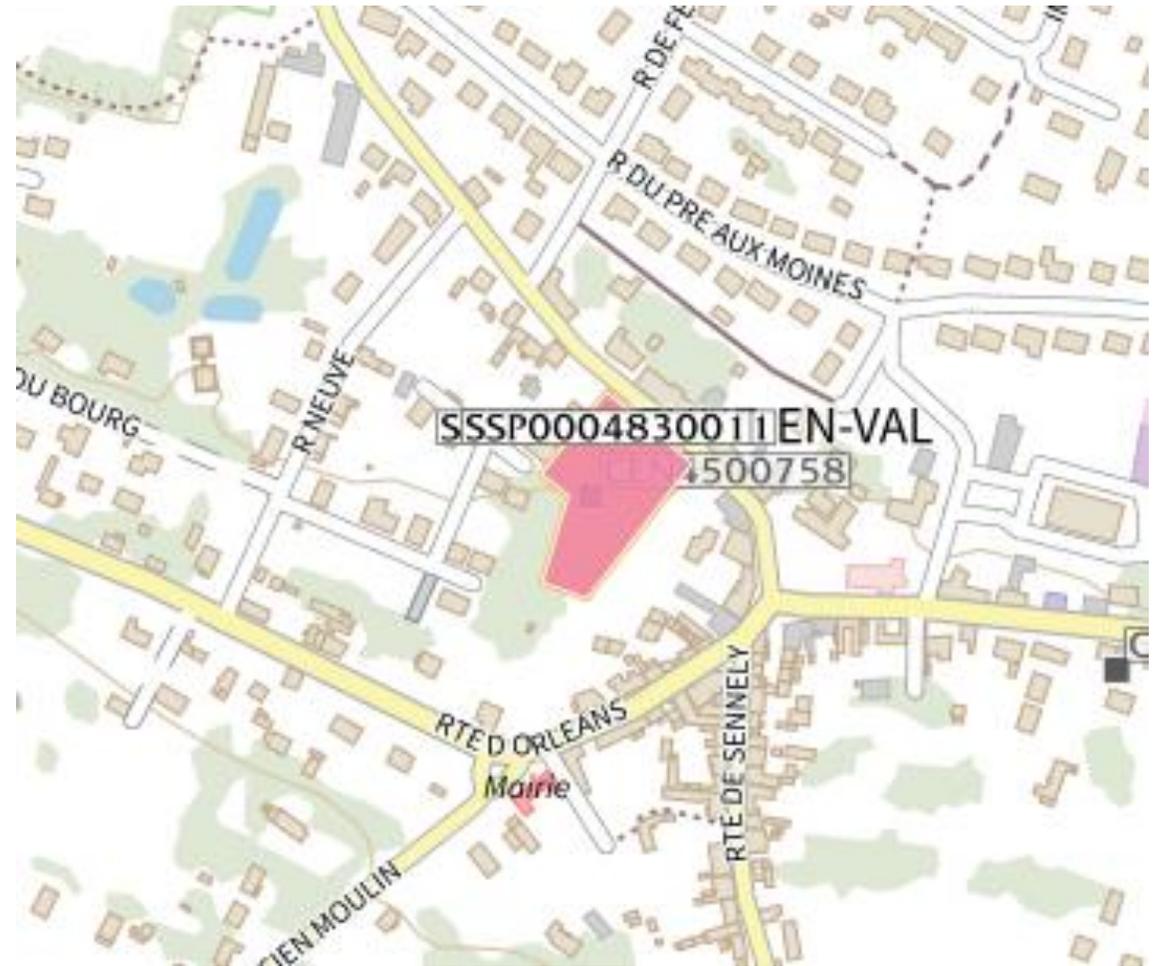
- Principalement un potentiel d'inondation de caves sur le bourg



1. Présentation de l'état initial de l'environnement

- 1 ICPE non SEVESO : déchetterie exploitée par le SICTOM, située ZAC St Germain
- Une qualité de l'air moyenne 72% de l'année
- Des émissions de GES / polluants atmosphériques à l'échelle de la CC des Loges :
 - En baisse d'environ 29% entre 2008 et 2018
 - Réparties entre les Transports routiers (43%), le Résidentiel (21 %) et l'Agricole (16,8%)
- 1 site dépollué et 4 sites BASIAS
 - BASIAS : Station-service, Déchetterie, Station d'épuration, atelier chauffagiste Guy Sergent
 - Une ancienne décharge rue de l'ancien moulin
- Des nuisances sonores ressenties le long de RD14

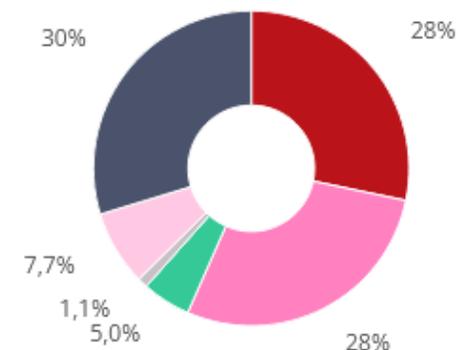
Un territoire exposé aux risques technologiques et aux pollutions



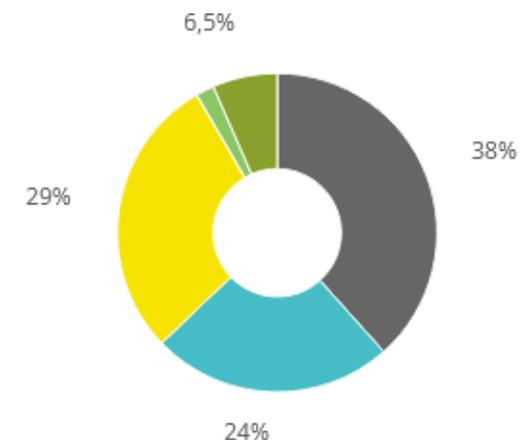
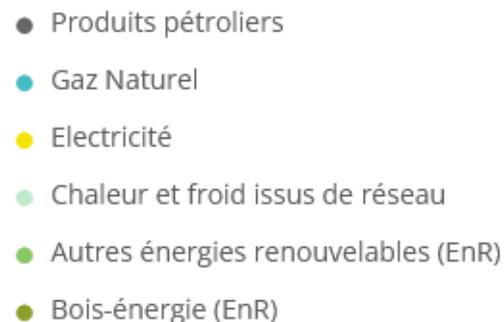
Localisation du site dépollué en rose à Vienne-en-Val (Géorisques)

- Inclus dans le PCAET du PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne
 - Objectif de réduction des consommations totales d'énergie de 35% entre 2016 et 2030
- Une réduction d'environ 7,9% des consommations énergétiques en 10 ans (avec une tendance à la hausse depuis 2015) :
 - Une dépendance du territoire aux énergies fossiles
 - Des secteurs les plus consommateurs d'énergie : Transport, Résidentiel et Industrie

La consommation d'énergie



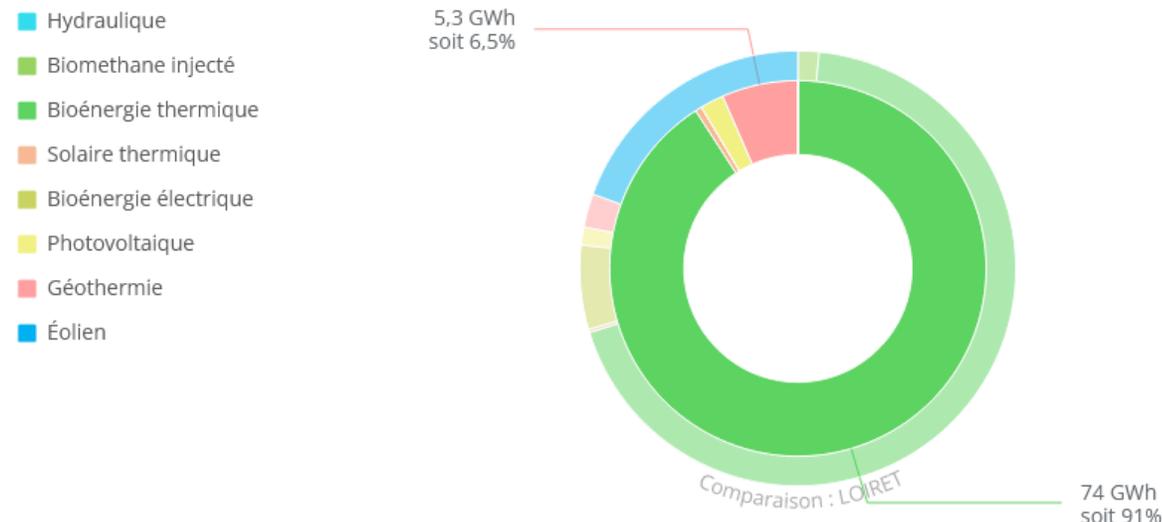
Répartition de la consommation énergétique finale par secteur d'activités en 2018 sur le territoire intercommunal (Lig'Air)



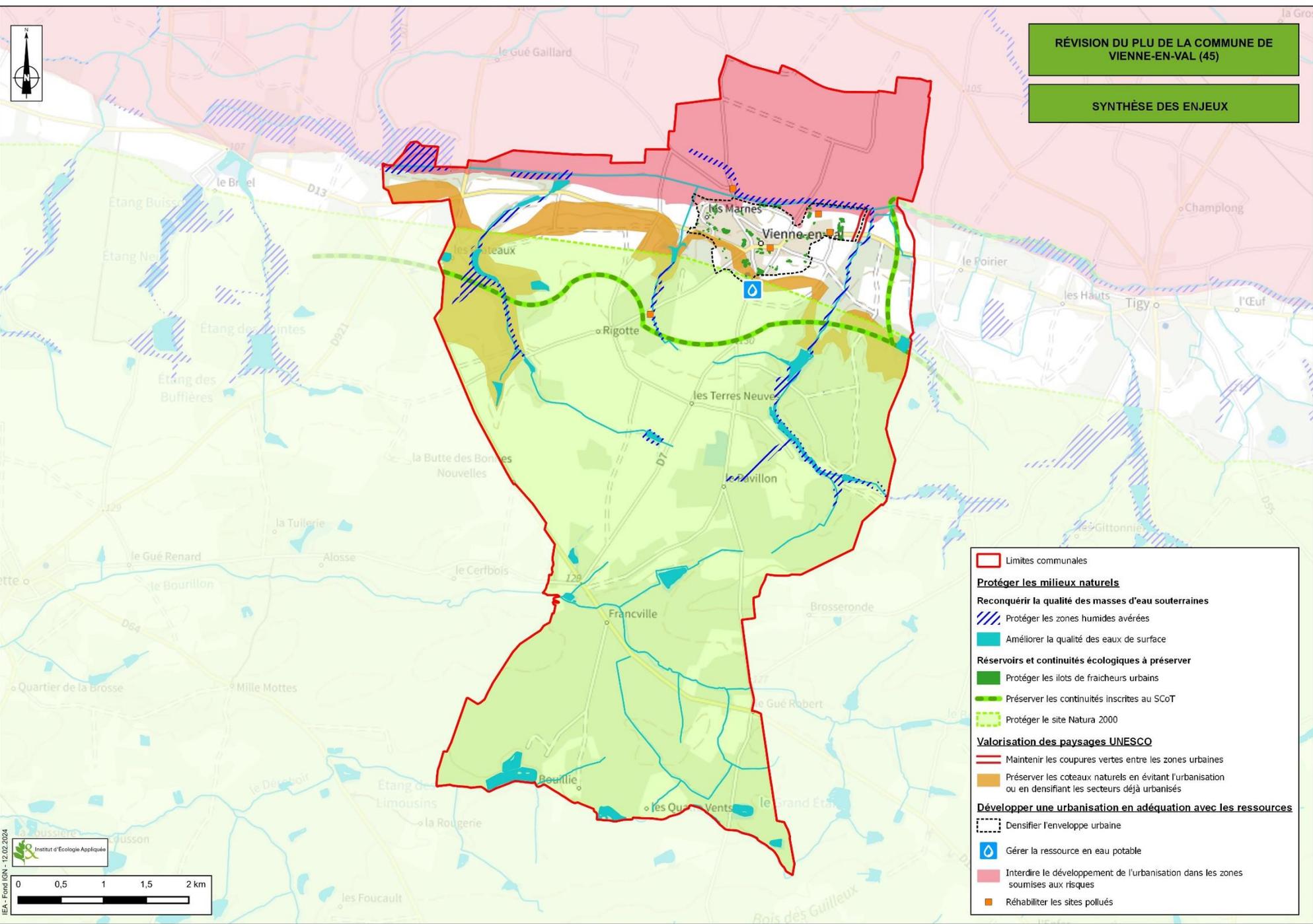
Consommations énergétiques finales par type d'énergie en 2018 (Lig'air)

- Un mix énergétique diversifié
 - Production d'énergie photovoltaïque, bioénergie thermique, géothermie et biométhane injecté
- Des dispositions paysagères du SCoT et une zone Natura 2000 limitant le développement des éoliennes
- Un projet d'une ferme solaire en agrivoltaïsme de 55 ha
- Un bâtiment communal chauffé par géothermie (Espace tram) déclinable sur d'autres bâtiments communaux
- Un potentiel d'exploitation du bois énergie
- Un potentiel géothermique des nappes variant de moyen à fort

Les énergies renouvelables



Répartition de la production d'énergie renouvelable entre les filières en 2020 à l'échelle de la CC des Loges comparée au niveau départemental (Lig'Air)



- Limites communales
- Protéger les milieux naturels**
- Reconquérir la qualité des masses d'eau souterraines**
 - Protéger les zones humides avérées
 - Améliorer la qualité des eaux de surface
- Réservoirs et continuités écologiques à préserver**
 - Protéger les îlots de fraîcheurs urbains
 - Préserver les continuités inscrites au SCoT
 - Protéger le site Natura 2000
- Valorisation des paysages UNESCO**
 - Maintenir les coupures vertes entre les zones urbaines
 - Préserver les coteaux naturels en évitant l'urbanisation ou en densifiant les secteurs déjà urbanisés
- Développer une urbanisation en adéquation avec les ressources**
 - Densifier l'enveloppe urbaine
 - Gérer la ressource en eau potable
 - Interdire le développement de l'urbanisation dans les zones soumises aux risques
 - Réhabiliter les sites pollués

BEA - Fond IGN - 12/02/2024

0 0,5 1 1,5 2 km